

L'Abeille fête ses sept ans en 2026

La monnaie locale chaux-de-fonnière L'Abeille rencontre toujours un franc succès tant auprès de ses utilisatrices et utilisateurs que parmi les commerçantes et commerçants locaux ainsi qu'auprès des entreprises. Après 7 ans d'existence, découvrez quelques chiffres témoignant de sa bonne santé ainsi que des informations sur les projets en cours et une surprise pour fêter cet anniversaire tout en découvrant les chemins des 7 abeilles.

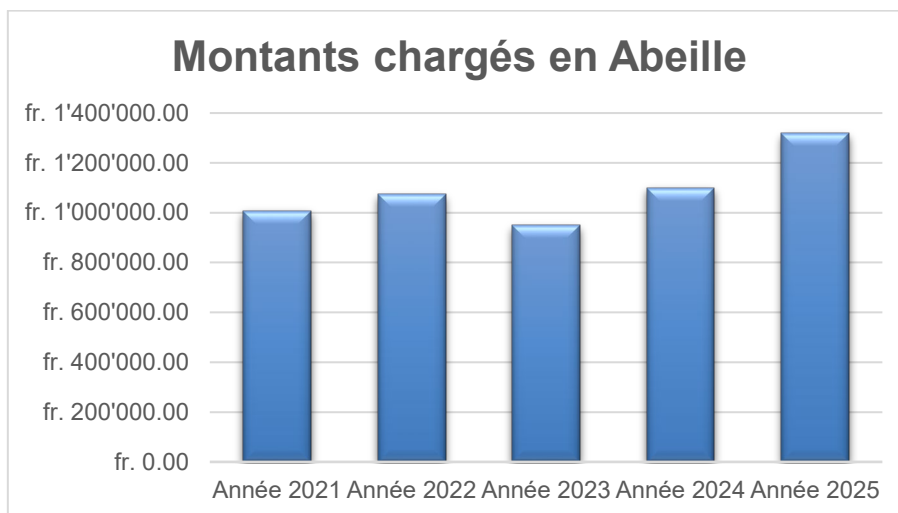
L'historique

En 2019, l'Abeille voit le jour suite à une motion déposée au Conseil général. Créée dans le but de dynamiser le commerce local, elle propose un système de paiement simple et permet à une partie de la masse salariale gagnée sur le territoire communal d'être dépensée auprès des partenaires commerciaux de La Chaux-de-Fonds.

L'Abeille est un produit 100% local. Notre monnaie locale se décline sur 2 supports (carte et application) et offre la possibilité à un plus large public de payer en Abeille auprès des partenaires. L'application mobile a été développée par l'entreprise chaux-de-fonnière VNV qui propose des solutions technologiques innovantes. Quant aux cartes physiques, elles sont réalisées par un autre acteur économique local, l'entreprise NID.

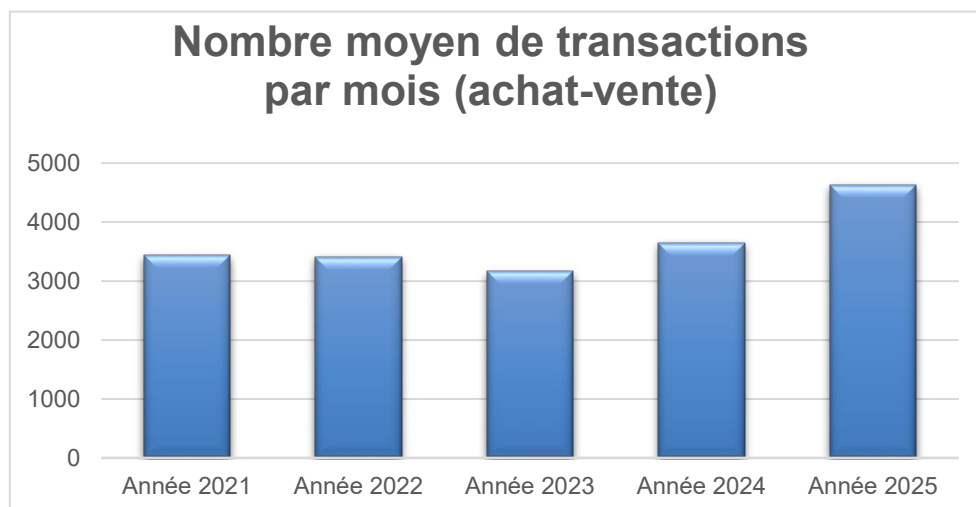
L'Abeille en chiffres

Disponible auprès de 117 partenaires (commerces, établissements publics, prestataires de loisirs ou de service), la monnaie locale a généré depuis sa création plus de **CHF 6'600'000.-** chargés sur les cartes ou les applications depuis sa création. Cette performance représente plus d'un million de francs investis dans le commerce local par l'Abeille chaque année.

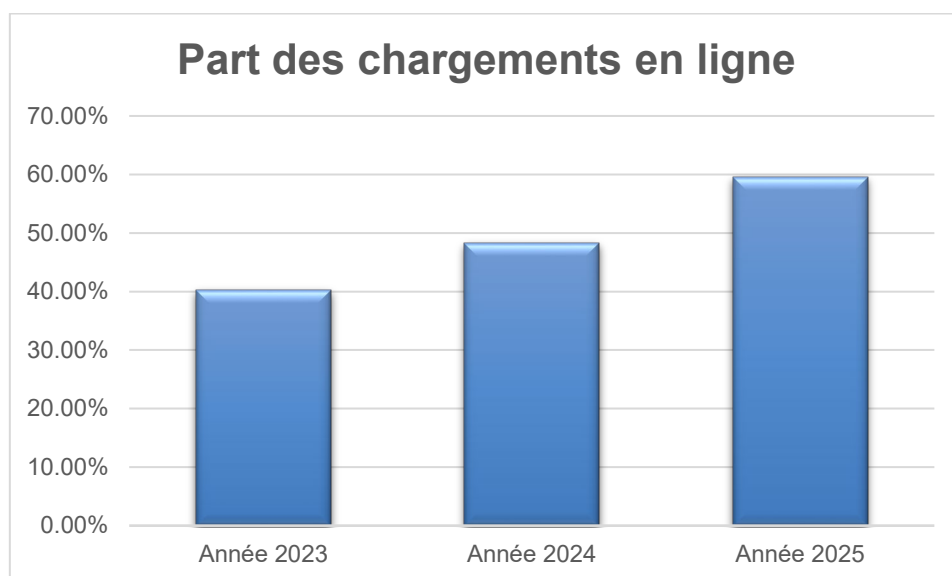


Il est important de mentionner que **35%** des montants chargés ont été générés grâce aux entreprises de la place, témoignant de leur fort soutien à la monnaie locale.

Les transactions en Abeille connaissent aussi une augmentation, avec une moyenne mensuelle de **4'627 transactions** pour l'année 2025.



Depuis 2023, il est possible de recharger son portefeuille en Abeille de manière autonome. Les utilisatrices et utilisateurs sont de plus en plus nombreux à utiliser ce système ; le graphique ci-dessous le démontre, puisque près de **60%** des chargements sont effectués en ligne avant d'être dépensés chez les partenaires Abeille.



Les projets

En plus d'un moyen de paiement dans les commerces et établissements locaux, il sera possible d'utiliser l'Abeille lors de manifestations organisées sur le territoire communal. Cela est déjà le cas depuis 2023 durant la Fête de Mai et, dès cet été, la monnaie locale sera utilisable dans le cadre du festival de La Plage des Six-Pompes.

Par ailleurs, un projet pilote initié par le Service de la cohésion sociale et de l'intégration, étudie l'ajout d'une fonction de carte citoyenne à l'application Abeille. Celle-ci permettra aux habitant-e-s d'y inclure, par exemple, leurs cartes de Bibliothèque et de Ludothèque ainsi que leur abonnement de piscine, de bénéficier de bons pour les musées ou les infrastructures sportives ou encore de recevoir des informations sur la vie de la cité (événements et activités). Cet ajout constituera de fait un outil innovant qui valorise l'appartenance, renforce les liens avec les acteurs locaux et facilite l'accès aux services et prestations de la ville. Toutes les personnes résidant à La Chaux-de-Fonds et intéressées à prendre part à la phase-test peuvent s'annoncer via carcit@ne.ch.

L'Abeille a donc l'ambition de devenir une "Super-application chaux-de-fonnière".

Pour ses 7 ans, 7 Abeilles s'envoleront sur les chemins des 7 Abeilles

Le chiffre 7 n'est pas anodin pour la Ville de La Chaux-de-Fonds. En effet, l'écusson de la Ville dénombre 7 abeilles. C'est également le nom de l'association "Les chemins des 7 Abeilles", créée en 2015 et qui propose 7 jolies balades autour de notre ville. Ces chemins permettent de rejoindre des restaurants qui acceptent l'Abeille comme la Buvette du Maillard, le Restaurant Siam-Orchidée, l'Auberge du Mont-Cornu ou encore MUZOO. Pour plus d'informations sur l'association et les balades possibles, rendez-vous sur www.cheminsdes7abeilles.ch.

Du mois de mars au mois de septembre, en parcourant l'un ou l'autre de ces sentiers, les promeneurs et promeneuses auront peut-être la chance de découvrir un code QR caché une fois par mois, d'une valeur en Abeille de 49 francs. Le concours sera lancé via les réseaux sociaux (Instagram : 2300labeille et Facebook : carte abeille), le premier mercredi de chaque mois. Pour découvrir le chemin des 7 abeilles mis à l'honneur en mars, soyez attentifs à la couleur du chemin et tentez votre chance.

Le Conseil communal est ravi de la progression de la monnaie locale en termes de chiffres et des développements à venir. L'Abeille représente un outil précieux à disposition de la Ville, de la clientèle, des actrices et acteurs commerciaux et des entreprises. L'Abeille agit comme un véritable baromètre du commerce de détail et permet également de véhiculer une image dynamique et positive de La Chaux-de-Fonds.

La Chaux-de-Fonds, le 17 février 2026

Infos complémentaires sur www.carte-abeille.ch

Contacts :

- Théo Huguenin-Elie, conseiller communal en charge de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement, 032 967 62 21
- Nancy Kaenel Rossel, responsable du secteur commerce, centre-ville et tourisme, 032 967 64 62

Boutique Macadam, partenaire Abeille depuis 2019
Photo Julie Babey décembre 2025

